

2026 Recycling Training Course Sûreté PNT CORSAIR - Fouille et Protection aéronef - Surete en vol 11.2.3.6/11.2.3.7. /11.2.3.11/11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998 -Formation des personnes en charge de la fouille de sûreté et la protection des aéronef

1 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels Navigants Techniques

Stage sûreté de recyclage compagnie CORSAIR (Recycle Training Course)

Pré-requis

Avoir suivi une vérification de ces antécédents judiciaires prévu à l'Art.11.1.1 et 11.1.2 AIM du 11/09/2013 et dispositions du IV Art. R213-4-5 du CAC, Français Lu et écrit et parlé

Objectifs pédagogiques

Recycler la formation des personnels navigants Techniques aux procédures d'exploitation de la compagnie aérienne (formation périodique):.

Objectifs formation items AIR OPS ORO GEN 110 et IOSA FLT 2.2.42

1. Sabotage et détournement - radicalisation
2. Exercices d'entrainement en situation réelle concernant ces menaces et aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents de sureté et à bord des aeronef
3. Notification

Objectifs du §11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998

a) connaissance des exigences légales applicables aux fouilles de sûreté d'aéronefs ...	MDC-014
a) connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation	MDC-030
a) connaissance de la menace interne et la radicalisation	MDC-031
b) connaissance de la configuration du ou des types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté ET f) capacité à effectuer des fouilles de sûreté d'aéronef selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés.	MDC-180
d) aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés;	MDC-133
e) connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés;	MDC-130

Objectifs du §11.2.3.7 du Regl. EU2015/1998

a) connaissance de la marche à suivre pour protéger les aéronefs et prévenir les accès non autorisés aux aéronefs ;	MDC-202
---	---------



a) connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation	MDC-030
a) connaissance de la menace interne et la radicalisation	MDC-031
c) connaissance des systèmes de cartes d'identification utilisés dans cet aéroport ;	MDC-062
e) connaissance des procédures d'intervention d'urgence.	MDC-090

Objectifs du §11.2.3.11 du Regl. EU2015/1998, Mesures de sûreté en vol:

a) connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;	MdC-001
b) connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation	MDC-030
c) connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des membres d'équipage commerciaux et techniques ;	MdC-045
m) connaissance des procédures de notification ;	MdC-093
n) aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté à bord d'un aéronef.»;	MdC-094

Objectifs du §11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998, Formation des personnes autres que les passagers qui doivent bénéficier d'un accès non accompagné aux zones de sûreté à accès réglementé :

a) connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles ;	MDC-001
b) connaissance du cadre juridique et des prescriptions légales applicables pour la sûreté de l'aviation civile	MDC-018
c) connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté ;	MDC-040
d) compréhension de la configuration du poste d'inspection/filtrage et du processus d'inspection/filtrage ;	MDC-170
e) connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/filtrage correspondantes ;	MDC-061
f) connaissance des cartes d'identification aéroportuaires utilisées dans cet aéroport;	MDC-062
g) connaissance des procédures de notification ;	MDC-091
h) aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.	MDC-092

Description / Contenu

Programme PNT 2026 RTC

Réf. Regl. programme sûreté PNT Triennal RTC

Regl.2015/1998 Connaissance des procédures de contrôles d'accès compréhension de la configuration d'un poste de filtrage

Regl.2015/1998 Connaissance des systèmes de titre de circulation de l'aéroport et de la carte aéroportuaire de l'aéroport

Regl.2015/1998 Obligation des porteurs de titres de circulation - cadre juridique

Part IS / Regl.2015/1998 connaissance Cyber sécurité

Regl.2015/1998 Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Regl.2015/1998 Connaissance des procédures et exigences légales applicables aux fouilles de sûreté

AMC1 ORO.GEN.110 (i) Sabotage et détournement - radicalisation

AMC1 Exercices d'entraînement en situation réelle concernant ces menaces et aptitude à réagir de

ORO.GEN.110 (f) (vii) manière appropriée face à des incidents de sûreté et à bord des aéronefs

Regl.2015/1998 Notification

Modalités pédagogiques

Formation en présentielle et/ou à distance.

Test d'évaluation et pratique associée à l'environnement de travail.

Affirmative (cours magistral) ;
démonstrative ;
interrogative ;
active

Moyens et supports pédagogiques

De façon générale :

guides instructeur et aides formateur disponibles dans les MdC ;
kit évaluation disponibles dans les MdC ;
outils pédagogiques utiles pour les mises en situations, des jeux, des études de cas ;
procédures locales ou compagnies (elles sont à demander à l'employeur par l'instructeur/OFo en amont de la dispense de la formation).

Dans le cadre des formations en présentiel :

matériels permettant la projection des supports de cours et tableaux destinés aux exercices et compléments manuscrits.

Pour la partie pratique de la formation, il est souhaitable de conduire cette dernière :

sur le terrain ou sur avion ou maquette ou simulateur ;
en salle avec les outils pédagogiques nécessaires, des mises en situations, des jeux, des études de cas ; et toujours avec des supports adaptés :
aux aéronefs sur lesquels oeuvrent les stagiaires ;
à leur métier.

Cours théorique PowerPoint® / Vidéoprojecteur / tableau / Paperboard / Manipulations d'Articles Prohibés dont EEI factices

Modalités d'évaluation et de suivi

Test de vérifications des connaissances (Evaluation de début de stage)

Formation en présentielle

Test d'évaluation et pratique associée à l'environnement de travail. (Connaissance de la configuration Cockpit/Cabine A330 Corsair et des zones de fouilles et de dissimulations d'articles prohibés.

VALIDITE DE LA FORMATION

3 ans ou dans les cas où les compétences n'ont pas été exercées pendant plus de six mois avant la reprise de la fonction de sûreté, ou dans le cadre de compétences nouvelles ou étendues, conformément au §11.4.2 du règlement européen n°2015/1998

Durées et périodicités minimales des formations périodiques : 03H00

Modalités Accessibilité

Merci de contacter notre secrétariat au 01 41 19 81 79 si vous êtes en situation d'handicap.

Le centre de formation REM dispose de locaux accessibles aux personnes en situation de handicap moteur pour les formations en présentielle. (Salle de formation en Rez de chaussée).

Profil du / des Formateur(s)

Qualification du formateur en sûreté:

Formateur qualifié ou certifié par l'Aviation civile française selon l'AIM du 11/09/2013 relatif à la sûreté de l'aviation civile

11/12/2025